

Fin de vie : MGEN éclaire les débats

Révélation de notre manifeste et de l'enquête IFOP de grande ampleur

Parce qu'elle combat les inégalités depuis toujours et qu'elle s'engage sur les sujets de société, la mutuelle MGEN a souhaité être partie prenante du débat sur la fin de vie. MGEN est directement confrontée à la fin de vie dans ses établissements de soins médicaux, de réadaptation, de médecine et dans ses EHPAD. MGEN éclaire les débats avec la plus grande enquête¹ de société jamais réalisée en interrogeant plus de 4000 personnes - 2000 Français et plus de 2000 de ses adhérents - et s'engage en publiant son manifeste sur la fin de vie.

« Le sujet de la fin de vie est d'abord une question de dignité et de liberté individuelle. Nous aurions tort de croire que les droits acquis sont intouchables ; défendons-les en allant à la conquête de nouveaux droits. MGEN a mené un travail collectif qui a mobilisé des milliers de personnes, élus, militants, salariés, professionnels de santé et adhérents. Notre société est prête, le consensus est réel et les chiffres de l'enquête IFOP-MGEN en attestent.

MGEN a souvent pris des positions novatrices en matière de soin et de lutte contre la douleur. Notre projet d'hier et de demain est que toutes les personnes soient égales en droit, en dignité et libres de leurs choix », indique **Matthias Savignac, président MGEN**.

Les grands enseignements de l'enquête menée par l'IFOP



Une attente forte des Français vis-à-vis des élus de la République

Le président de la République souhaite engager une concertation citoyenne sur le sujet de la fin de vie. Les résultats de l'enquête menée par l'IFOP pour MGEN indiquent en effet une forte attente des Français sur ce sujet sociétal et leur grande insatisfaction sur la prise en charge actuelle. **6 Français**

sur 10, et plus de 3 adhérents sur 4 souhaitent que la question de la fin de vie soit prioritaire. En effet, la fin de vie est aujourd'hui source de nombreuses inégalités : inégalités territoriales, inégalités sociales, inégalités de genre...

78 % des Français et 87% des adhérents MGEN souhaitent que le président de la République organise une conférence citoyenne pendant son nouveau quinquennat.

[>> Lien vers les résultats de l'enquête sous forme d'infographie](#)



L'aide active à mourir : un très large consensus

92% des Français et plus d'adhérents encore (97%) sont favorables à l'aide active à mourir en situation de maladie grave et incurable. (+ 3 points depuis 1987²) : quel que soit leur âge, leur catégorie socio-professionnelle, leur lieu de résidence, leur appartenance politique ou leurs croyances religieuses, la très grande majorité des Français est dans l'attente de l'évolution de la loi.

Une prise en charge et un niveau d'information insatisfaisants

Les Français sont majoritairement insatisfaits de la prise en charge et de l'information donnée sur la fin de vie.

Ils réclament une égalité d'accès aux soins palliatifs sur tous les territoires, la meilleure prise en compte de chacun (patients, proches) et de ses choix (prise en charge à domicile) et dénoncent le manque d'information sur les dispositifs et les droits existants.

52%² des Français et 65% des adhérents considèrent que l'accès aux soins palliatifs n'est pas satisfaisant, c'est plus de 5 points³ depuis 2016.

56% des Français et 68% des adhérents ne sont pas satisfaits par l'hospitalisation à domicile.

Pour 61% des Français et 74% des adhérents, l'information sur les droits du malade n'est pas satisfaisante.

Près de 2/3 tiers des Français (64%), et bien plus encore pour les adhérents (81%) estiment que **l'aide pour les accompagnants à la fin de vie n'est pas satisfaisante**.

Enfin, pour 65% des Français et 75% des adhérents, **le soutien aux familles et aux proches** n'est pas satisfaisant (+4 points depuis 2016³).

Pour une meilleure prise en compte de l'avis du patient

Lorsqu'on les interroge sur les conditions d'accès à l'aide active à mourir, les Français laissent une large part au choix des patients. A noter qu'une majorité de Français décorrèlent accès au droit à l'aide active à mourir et pronostic vital engagé.

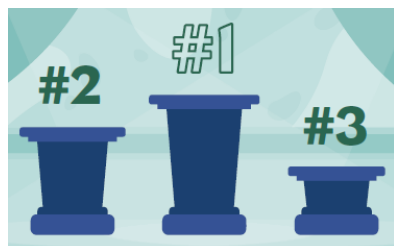
77 % des Français et 68 % des adhérents considèrent que le patient doit avoir rédigé des directives anticipées

65% des Français et seulement 46% des adhérents estiment que le pronostic vital du patient doit être engagé.

64% des Français et seulement 47% des adhérents souhaitent que tous les traitements existants aient été explorés sans pouvoir guérir le patient de sa maladie.

55% des Français et seulement 42 % des adhérents MGEN veulent que la décision du patient soit soumise à l'avis d'un groupe de professionnels de santé.

Ces résultats indiquent une forte reconnaissance des Français et plus encore des adhérents de la liberté de choix de chacun sur le sujet de la fin de vie.



Les acteurs clés dans l'accompagnement de la fin de vie

Sans surprise, les professionnels de santé arrivent en tête des acteurs importants dans l'accompagnement. Mais des acteurs hors milieu médical sont également attendus : les assurances et les mutuelles, placées par les Français dans le top 3 devant les services publics, les associations et les banques, ont un rôle à jouer :

- 1- **Les professionnels de santé libéraux** pour 86% des Français et 88 % des adhérents.
- 2- **La Sécurité sociale** pour 73% des Français et 77 % des adhérents.

3- Les assurances et les mutuelles pour 67% des Français et 74 % des adhérents.

Peu de préparation et pas suffisamment d'anticipation de la part des Français

Les résultats démontrent une **grande méconnaissance des droits et des dispositifs ouverts aux personnes en fin de vie**. À la suite de ce constat, il faut donc promouvoir l'information des personnes en situation de fin de vie, afin que chacun puisse prendre des décisions éclairées. Dans le cadre de la démocratie sanitaire, les patients doivent être acteurs et décideurs quant à leur fin de vie.

Seulement 14 % des Français ont rédigé des directives anticipées, la proportion est plus importante chez les adhérents MGEN (21 %).

30 % des Français et 28% des adhérents ont souscrit une assurance décès.

17 % des Français et 16% des adhérents ont souscrit un contrat obsèques.

16 % des Français et des adhérents ont rédigé un testament.

9 % des Français ont défini les modalités de clôture de leurs comptes sur les réseaux sociaux (**mort virtuelle**), et seulement 5 % des adhérents.

[>> Retrouvez les résultats de l'enquête complets en cliquant ici](#)

Méthodologie : l'enquête a été menée par l'IFOP auprès d'un échantillon de 2 026 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, du 13 au 16 mai 2022. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2 122 adhérents à la MGEN du 27 mai au 13 juin 2022.

Notre manifeste

Depuis l'élection de Matthias Savignac à la présidence du groupe MGEN il y a tout juste un an, la mutuelle a mobilisé ses adhérents, son réseau de militants, et ses équipes des établissements sanitaires et médico-sociaux. Plus de 2 600 personnes ont pris part à la rédaction de notre positionnement qui a été présenté à plus de 3 000 adhérents sur tout le territoire.

Nos positionnements marquent l'aboutissement d'un premier temps de réflexion collectif. Acteurs du progrès social, nous nous mettons à la disposition des pouvoirs publics pour travailler sur une évolution des dispositions actuelles et nous porterons nos positionnements auprès des élus de la République.

« Nous, collectif mutualiste, militons pour qu'en France, toutes les personnes en situation de fin de vie soient égales en droit et en dignité ainsi que libres de leurs choix. »

Cela implique de :

- Rendre effectif le droit au respect et à la dignité jusqu'à la fin.
- Rendre effective l'égalité de droits face à la fin de vie.
- Permettre la liberté de chacun face aux choix concernant sa fin de vie.

[>> Lien vers le manifeste](#)

¹ L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2 026 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, du 13 au 16 mai 2022. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2 122 adhérents à la MGEN du 27 mai au 13 juin 2022.

² Étude Ipsos réalisée du 7 au 12 novembre 1987 auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

³ Étude IFOP pour la Fondation ADREA du 15 au 22 septembre 2016.